

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-71

Nombre de conseillers

en exercice : **12**

présents : **11**

votants : **11**

OBJET :

CNP ASSURANCES - RENOUELEMENT CONTRAT 2025

Date de convocation du Conseil : **05 novembre 2024**

Affichée le : **05 novembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le : **13 novembre 2024**

Le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-AUBIN DE BLAYE** dûment convoqué, s'est réuni à la mairie,

sous la présidence de **Mr Arnaud OVIDE**.

Présents : **Mmes BARRERO Annette, BERNARD Magali, HALLER Sandrine, MEYNARD Amélie, Mrs ATTAL Frédéric, BERNARD Dominique, DUBERGEY Jacques, HALLER Lionel, REREAU Damien, OVIDE Arnaud, POTY Michel.**

Absente : Mme TYBULE Marie-José.

M. Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune a reçu une proposition de CNP Assurances (CDG33), pour la couverture des risques incapacités pour le personnel IRCANTEC & CNRACL de la commune, en cas d'hospitalisation, arrêt maladie, accident du travail.

Le taux global de cotisation pour l'année 2025 est le même que pour l'année 2024 ; le changement est que les frais de gestion seront facturés séparément de la prime annuelle afférente au contrat.

Le texte de cette proposition est soumis aux conseillers auxquels il est demandé de souscrire et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces correspondantes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- de souscrire au contrat d'assurance du personnel proposé par CNP Assurances pour une durée d'une année,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce contrat.

Le Conseil Municipal informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Pour copie conforme
Le **13 novembre 2024**

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le :

Le secrétaire de séance
Lionel HALLER



Le Maire
Arnaud OVIDE

